



CHARTRE ADHÉRENT

ASSOCIATION MADE IN JURA

VERSION 2017

PRÉAMBULE

Initié par le Conseil Général du Jura en 2003, l'esprit Made in Jura s'est développé sous la forme d'une marque et a donné lieu à des événements majeurs (salons, expositions, rencontres dirigeants...) ainsi qu'à la réalisation d'actions de communication et à la publication d'ouvrages.

Depuis 2016, la partie économique du concept Made in Jura est portée par une association d'entrepreneurs.

Le volet populaire de la marque (sport, culture, tourisme, relations avec la population...) demeure une compétence du Conseil Départemental du Jura.

Derrière son logo, aujourd'hui devenu un emblème, l'association Made in Jura doit permettre d'affirmer la culture industrielle, artisanale et touristique bien au-delà de nos frontières, sur l'ensemble du massif jurassien.

Ce collectif se doit aujourd'hui d'écrire une nouvelle page de l'économie locale, en assurant la visibilité de ses entreprises adhérentes, la reconnaissance de chaque salarié qui contribue à leur développement, l'orientation des jeunes en quête de métiers d'avenir et, de manière plus générale, la mise en valeur de l'excellence, de l'inventivité et de l'enthousiasme jurassiens.

Pour répondre à cette ambition, l'association propose à ses adhérents l'utilisation exclusive du logo d'identification mais aussi leur mise en réseau dans le cadre d'événements et espaces dédiés, et la valorisation sur les supports de référencement et de communication.

CONDITIONS D'UTILISATION DE VOTRE LOGOTYPE

- Le logo de certification Made in Jura est protégé par les droits inhérents à la propriété intellectuelle et a fait l'objet d'un dépôt à l'INPI.
- L'adhésion à l'association rendant possible l'utilisation du logo est conditionnée au règlement de la cotisation annuelle.
- Les entreprises jurassiennes adhérentes à l'association peuvent utiliser ce logo pour la promotion de leur société et, selon les conditions précisées dans le tableau ci-dessous, leurs produits s'ils sont majoritairement élaborés ou fabriqués dans le Jura :

	PRODUCTION			SERVICES
	artisanale, industrielle, alimentaire, agricole...			
	fabrication de produits d'une valeur ajoutée jurassienne > à 70%	fabrication de produits au prix de revient jurassien > à 50%	fabrication de produits au prix de revient jurassien < à 50%	
adhésion	✓	✓	✓	✓
n° d'adhérent	✓	✓	✓	✓
annuaire	✓	✓	✓	✓
logo sur docs administratifs	✓	✓	✓	✓
logo sur supports comm	✓	✓	✓	✓
logo sur produits	✓	✓	✗	✗
label d'excellence*	✓	✗	✗	✗

*La mise en place du label d'excellence est actuellement au stade de projet

- L'association Made in Jura, par l'intermédiaire de son représentant légal, se réserve le droit de faire retirer le logo des produits d'importation commercialisés par des entreprises adhérentes.
- L'utilisation par des entreprises non adhérentes est interdite, y compris quand l'entreprise a été adhérente par le passé.
- L'utilisation par des entreprises non jurassiennes pour des produits fabriqués dans le Jura est soumise à demande d'autorisation à adresser au Président de l'Association Made in Jura.
- L'utilisation par des entreprises adhérentes pour des produits non fabriqués dans le Jura est interdite.

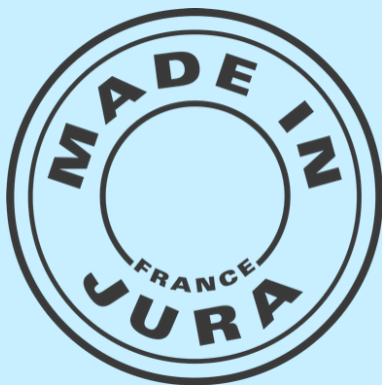
LOGOTYPES MADE IN JURA

1/ le logotype emblème est totalement libre d'utilisation hors action commerciale.

Il est le signe populaire de la marque Made in Jura aux yeux du public.

2/ le logotype de certification est réservé aux professionnels membres de l'association.

Il est utilisable à des fins commerciales et doit être associé à votre numéro personnel d'adhérent.



1/ le logotype emblème

- Propriété du Conseil départemental
dépôt INPI n°10 3 768 046 du 16/09/2010
- Utilisation libre hors action commerciale et marquage produit.
- Non assujetti à une charte d'utilisation



CERTIFIÉ 160001

2/ le logotype de certification

- Propriété de l'Association Made in Jura
dépôt INPI n°17 4 347 646 du 21/03/2017
- Réservé aux adhérents de l'association à jour de cotisation
- Utilisation à des fins commerciales
- Assujetti à la présente charte d'utilisation

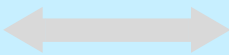
BONNE UTILISATION DE VOTRE LOGOTYPE

L'association du numéro de certification au logotype est **obligatoire**.

S'il ne vous est pas possible de les faire figurer ensemble, vous pouvez les utiliser séparément à condition que les deux apparaissent bien sur le support concerné.

Voici nos recommandations d'utilisation.

< 2 cm

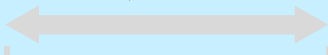


**CERTIFIÉ
160001**

Pour une largeur inférieure à 2 cm, utiliser cette version du logotype

- Votre numéro d'adhérent doit être composé avec la typographie Arial Bold en capitale et en corps 5 minimum.
- 1 cm, telle est la taille minimum d'utilisation recommandée.

> 2 cm



CERTIFIÉ 160001

Pour une largeur supérieure à 2 cm, utiliser cette version du logotype

- Votre numéro de certification doit être composé avec la typographie Arial Bold, en capitale, et justifié sur la largeur du logotype.

La présente charte, tout comme le logo de certification, est remise à l'adhérent au moment de son inscription et du règlement de sa cotisation.

Avec le règlement et les statuts, elle lui donne des informations sur l'association, ses règles de fonctionnement spécifiques afin qu'il soit en mesure de s'engager à les respecter.

Chaque adhérent est co-responsable de cette charte dans son application.

Qu'il l'ait signée ou non, l'adhésion à l'association Made in Jura vaut acceptation de la charte quelque soit la qualité du membre.

Il s'engage à la respecter et peut soumettre des améliorations au conseil d'administration qui prendra sa décision.

CONTACT



www.madeinjura.com

03 84 87 33 11

contact@madeinjura.com